

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 24 JUIN 2013

Présents : MONET Claude, DELAVENAY Chantal, MEYNET Maurice, ROSNOBLET Patrick, GILLIER Claudette, BRAND Eric, LACUEILLE Jean-Luc, SANCHEZ Lydia, CAPORALE Patrice, VILLIERS Gérard, ANTHONIOZ-BLANC Marcel, WALL Hélène, DEVOS René, ROCH Claire.

Excusés : Monsieur DOLDO Dominique qui a donné pouvoir à Monsieur MONET Claude, Madame TISSOT Joelle qui a donné pouvoir à Madame ROCH Claire, Madame GAY-PERRET Claudia qui a donné pouvoir à Madame SANCHEZ Lydia et Madame LEVET Pascale qui a donné pouvoir à Madame DELAVENAY Chantal.

Secrétaire de séance : Madame DELAVENAY Chantal

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Claude MONET, Maire, a tout d'abord approuvé le Compte-rendu de la séance précédente, puis

1/ Pris connaissance:

Des demandes de permis de construire et de déclarations de travaux déposées et accordées depuis la dernière séance du conseil

Des déclarations d'intention d'aliéner.

2°) **Fixé à 5,95 €** le prix unitaire du repas du service de restauration scolaire de l'école primaire pour l'année scolaire 2013/2014.

3°) **Fixe à 2,50 €** par heure et par enfant le tarif du service de garderie périscolaire pour l'année scolaire 2013/2014.

3°) **Fixé à 3,50 euros** le tarif du mètre linéaire pour le vide grenier organisé à l'occasion de la fête au village.

4°) **Décidé** d'attribuer les marchés de travaux relatifs à l'aménagement paysager du parking du cimetière aux candidats suivants :

Lot	Titulaire	Montant
1 - Terrassement & VRD	SMTTP	61 406,00 €
2 – Maçonnerie et revêtements	SAEV	98 815,00 €
3 – Espaces verts	SAEV	15 461,00 €

Total	175 683,00 €
-------	--------------

5°) **Autorisé** l'association « l'Amancienne » à faire réaliser, à ses frais et par une entreprise mandatée par elle, les travaux de réfection du sol et d'amélioration de l'éclairage de l'église Saint-Christophe et **décidé** de réaliser les travaux de réfection des peintures intérieures de l'église au titre de la conservation du bâtiment.

6°) Sur proposition de la Direction Générale des Finances Publiques de la Haute-Savoie, **accepté** les remises gracieuses de pénalités pour retard de paiement des taxes d'urbanisme des PC n° 7400709C0036, PC n° 7400709C0039, PC n° 7400710C0050, PC n° 7400710C0055 et PC n° 7400712C0007.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h15.

Fait à AMANCY le 25 juin 2013.

Le Maire,

Claude MONET.